



## Vérifications et études

### *Présenter une évaluation indépendante des activités de dotation*

La Commission de la fonction publique (CFP) effectue des vérifications, des études et des analyses statistiques visant à protéger l'intégrité du processus de dotation dans la fonction publique et l'impartialité politique des fonctionnaires.

### Vérifications

Les vérifications de la CFP portent sur les activités de dotation de ministères et d'organismes gouvernementaux donnés ainsi que sur des enjeux pangouvernementaux observés dans un certain nombre d'organisations. Ces vérifications consistent en des examens objectifs et systématiques permettant de réaliser une évaluation indépendante du rendement et de la gestion des activités de dotation. Leur objectif consiste à fournir information, assurance et avis objectifs au Parlement – et, en bout de ligne, aux Canadiens et Canadiennes – quant à l'intégrité du processus de nomination dans la fonction publique fédérale.

### Études

Les études ont une nature davantage descriptive et exploratoire que les vérifications. Elles portent elles aussi sur des questions liées à la dotation, mais se concentrent habituellement sur :

- la description d'un sujet ou la constitution d'une base de renseignements;
- l'exploration de ce sujet ou de cette base de renseignements;
- l'élaboration d'une méthode pour l'évaluation de ce sujet ou de cette base de renseignements dans l'avenir.

### Analyses statistiques

Les analyses statistiques sont des études analytiques fondées sur les vastes bases de données de la CFP jetant ainsi un nouveau regard sur l'embauche et les activités de dotation à la fonction publique fédérale. Ces études portent généralement une attention particulière sur :

- la description analytique des pratiques de dotation;
- l'établissement d'enjeux spécifiques des politiques et programmes dans une perspective analytique;
- l'apport d'un soutien analytique aux fonctions de surveillance de la CFP.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web de la CFP au [www.psc-cfp.gc.ca](http://www.psc-cfp.gc.ca).

La nouvelle  
Loi sur l'emploi dans  
la fonction publique

Une fonction publique

**NON-PARTISANE**

et axée sur le **MÉRITE**